

Le mouvement familial : un engagement associatif singulier et pluriel



Par **Guillemette Leneveu**
Directrice générale de l'UNAF

Parce qu'il est unique en son genre, et pluriel par sa composition et ses actions, le mouvement familial, articulé autour de l'Unaf, occupe une place originale : représentant officiel des familles et relais de leurs besoins, réseau présent partout en France et gérant de multiples services auprès des familles et des publics fragiles, partenaire des pouvoirs publics et militant pour une politique familiale plus forte. Face à la crise actuelle, ses bénévoles et professionnels ont montré combien leur rôle était crucial, tout comme celui des familles. Pour l'avenir, il faudra en tenir compte.

Le réseau des associations familiales : des associations d'un type particulier

Bien que régies par la loi du 1^{er} juillet 1901, les associations familiales sont encadrées par le Code de l'action sociale et des familles et ont pour but essentiel la défense des intérêts familiaux. Celles qui le souhaitent, peuvent adhérer à l'Union nationale des associations familiales, l'Unaf, et, au niveau départemental, aux Udaf. Elles rejoignent alors un large réseau et se voient ouvrir des possibilités de représenter les familles, au-delà de leurs propres adhérents, dans un nombre important d'instances. Reconnue par le Conseil Constitutionnel¹ comme mission de service public assortie d'un financement spécifique, la fonction légale confiée à l'Unaf de donner aux avis aux pouvoirs publics et de représenter officiellement l'ensemble des familles, est sa spécificité depuis 1945². Aujourd'hui, elle

est à la tête d'un réseau de 100 Udaf et 13 Uraf, et regroupe 71 mouvements familiaux nationaux, 6317 associations familiales, et près de 600 000 familles adhérentes. Présent partout en France, ce maillage lui permet de prendre en compte la pluralité des familles et à tous les âges de la vie.

Une représentation des familles dans tous les champs de leur vie quotidienne

Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et porte-parole des 18 millions de familles vivant en France, l'Unaf appartient à « la société civile organisée ». Près de 90 représentants essentiellement bénévoles, siègent dans 113 institutions nationales et commissions consultatives : sécurité sociale, CESE, hauts conseils, organismes liés au logement, à la consommation, à l'environnement, aux transports, à

la santé, à l'enfance, etc. Dans les territoires, 14 000 représentants familiaux exercent cette mission. Généralistes, ils apportent un point de vue nourri des connaissances des situations vécues par les familles et du concours des professionnels de l'Unaf. En tant que corps intermédiaire, l'ADN de l'Unaf est de participer à la construction de l'intérêt général : elle contribue à de nombreux groupes de travail nationaux (près de 80 en 2019), concertations et rapports publics, en formalisant des propositions sous l'angle familial ; elle est régulièrement auditionnée par le Parlement (projets, propositions de lois et missions) et sollicitée par les institutions chargées de l'évaluation des politiques publiques.

Une large offre de services de proximité dans l'ensemble du territoire

Chaque jour, les Udaf, en lien avec les associations familiales, accompagnent des familles et des personnes en situation de vulnérabilité. Elles gèrent de leur propre initiative ou par délégation ou voie conventionnelle, plus de 1 264 activités et services sur l'ensemble du territoire. Avec les bénévoles, plus de 7 800 salariés interviennent (travailleurs sociaux, juristes, professionnels de la famille et de l'animation associative). Acteur majeur du soutien à la parentalité, le réseau de l'Unaf intervient sur la question des ruptures familiales via la médiation familiale dont il est le premier opérateur associatif. Avec ses services mandataires judiciaires à la protection des majeurs, il accompagne 155 000 personnes souffrant de troubles psychiques, d'un handicap ou du grand âge. Dans la protection de l'enfance, il est le premier réseau de délégués aux prestations familiales qui aident des parents cumulant de grandes difficultés. Premier réseau de Points conseils budget, il est une référence incontournable en matière d'aide budgétaire. Face à des situations sociales et

Acteur majeur du soutien à la parentalité, le réseau de l'Unaf intervient sur la question des ruptures familiales via la médiation familiale dont il est le premier opérateur associatif

humaines évolutives, le réseau de l'Unaf apporte des réponses innovantes : soutiens aux aidants et tuteurs familiaux, formules originales d'habitat inclusif, entraides entre familles monoparentales, espaces parents au sein des écoles, parentalité numérique³, nouveau dispositif de médiation entre « aidants et aidés »⁴, destiné à apaiser les conflits au sein des familles liés au handicap ou à la dépendance d'un proche. Pour déployer son action auprès du plus grand nombre, l'Unaf noue des partenariats avec des acteurs publics ou privés⁵.

Une expertise indépendante des réalités de vie des familles

L'Unaf décrypte régulièrement les sujets de société sous l'angle familial et analyse l'évolution des besoins des familles en y apportant son éclairage propre. Elle utilise la statistique publique pour appuyer ses arguments et s'assurer que ses positions sont conformes aux données recensées. Pour mobiliser les décideurs sur des thématiques encore peu explorées, elle réalise des études qualitatives, quantitatives, et budgets types, assortis de pistes de solutions⁶.

Elle entretient des relations étroites avec le monde de l'entreprise⁷, de la recherche⁸, et associatif⁹. Enfin, les services gérés par son réseau complètent sa connaissance fine des situations concrètes, et alimentent sa qualité d'« experte des réalités de vie des familles ».

Un partenaire des pouvoirs publics exigeant mais constructif

Si la diversité est une caractéristique des familles, les dernières décennies montrent que la création d'un environnement économique et social favorable aux parents, est une condition essentielle pour leur permettre d'avoir le nombre d'enfants qu'ils

Engagement associatif et intérêt général

souhaitent, et de les éduquer du mieux possible. La politique familiale doit concilier une certaine continuité qui offre aux familles l'assurance d'être accompagnées dans leurs projets, avec une capacité à faire face aux enjeux nouveaux auxquels elles sont confrontées. Or, cette politique a du mal à s'imposer au niveau national comme territorial, et sert souvent de variables d'ajustements budgétaires. Le rôle de l'Unaf consiste à inscrire la politique familiale dans l'agenda politique, à alerter sur les mesures portant préjudice aux familles, à intervenir pour les corriger¹⁰, et à proposer des évolutions favorables.

Un promoteur d'une politique familiale forte pour redonner confiance aux familles

Après la crise des gilets jaunes qui a mis au jour la présence indispensable des associations dans les territoires souffrant d'un sentiment d'abandon, la crise sanitaire a souligné leur rôle crucial. Durant les confinements, l'engagement du mouvement familial a été un rempart contre la précarité, le décrochage scolaire, les conflits intra familiaux, l'isolement. En première ligne, il s'est mobilisé et apporté de nouveaux soutiens¹¹. Mais beaucoup d'associations rencontrent désormais des difficultés. Les épreuves traversées n'épargnent aucune famille ; la chute continue de la natalité ces dernières années et son effondrement depuis la crise, sont une des manifestations d'une perte de confiance. Pour l'Unaf, il faudra réparer et redonner des perspectives pour tous ; la réponse devra être globale et axée sur la prévention des fragilités. Conçue dans une stratégie d'investissement social, une politique familiale forte, équilibrée dans ses différents objectifs, devra être considérée comme un levier socio-économique à part entière dans la gestion de l'après-crise.

¹ Décision QPC du 18 mai 2010

² De plus, l'Unaf a recours à des agréments spécifiques : association de consommateurs depuis 1973, représentante des usagers du système de santé depuis 2006, agréée pour le service civique depuis 2010, association éducative complémentaire de l'enseignement public depuis 2012, de jeunesse et d'éducation populaire depuis 2015, agréée au titre de l'ingénierie sociale, financière et technique dans le



domaine du logement depuis 2016

³ Site mon-enfants-et-les-écrans.fr (plus de 100 000 visites) et page facebook

⁴ Testé dans 22 départements en lien avec la Cnsa et la Cnaf

⁵ Pégajojeux pour sensibiliser sur les jeux vidéos, dispositif Lire et Faire lire, convention avec Action logement pour aider les salariés en difficulté, etc

⁶ Observatoire des familles (2020 sur les grands-parents, 17 000 répondants). Enquêtes (Unaf/60 millions de Consommateurs sur les frais d'incidents bancaires et les pratiques abusives)

⁷ Baromètres de la conciliation avec l'Observatoire de la parentalité en entreprise. Guide salariés aidants familiaux et travaux sur le rôle des pères salariés avec l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises

⁸ Cf étude OFCE/ Unaf sur le niveau de vie des familles, suivie d'un colloque en 2020 à l'Assemblée Nationale. L'Unaf gère la revue « recherches familiales », classée scientifique (215 000 téléchargements en 2019 sur le site des sciences humaines CAIRN)

⁹ Unaf membre de : France Asso Santé, collectif Alerte, mouvement associatif, ODAS, cercles de réflexion, etc.

¹⁰ L'Unaf a recours à la négociation, aux médias, parlementaires, partenaires. Ex : pertes importantes pour les mères de famille dans le projet de réforme des retraites, corrigées partiellement par le gouvernement suite à l'action de l'Unaf. Idem sur les frais bancaires

¹¹ Création par l'Unaf du compte facebook « Prendre soin de ma famille » avec plus d'une centaine de conseils et plus de 200 000 vues